



RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DE L'ÉNERGIE DES PARLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE

SOFIA, 13-14 MAI 2018

INFORMATION DE BASE

Séance 1: Infrastructures énergétiques et sécurité de l'approvisionnement

Conformément aux derniers principes de la politique énergétique européenne et à la préparation du quatrième paquet de mesures sur "Énergie propre", il est nécessaire de procéder à un certain nombre de changements dans le cadre législatif et réglementaire des États membres de l'UE. La transition vers ces principes nécessite l'application d'un certain nombre de nouvelles politiques liées au développement et au déploiement de l'innovation et des nouvelles technologies, aux réseaux intelligents et à la gestion de la consommation, à la cybersécurité à tous les niveaux de production, transmission et distribution de l'énergie et des ressources énergétiques. Autre point non négligeable est le besoin d'une intégration graduelle et généralisée des marchés de l'énergie et du gaz, de nouveaux investissements dans l'ingénierie des infrastructures de connexion, et de nouveaux systèmes intégrés de gestion des réseaux.



Séance 2 : La transition vers l'énergie propre en Europe

Suite aux changements dynamiques dans le développement énergétique des États membres de l'UE, et aux nouvelles menaces telles que les risques de ne pas assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie et en matières premières, la prédominance des intérêts géopolitiques sur les intérêts économiques et les menaces terroristes croissantes pesant sur l'intégrité des infrastructures énergétiques, la question de la sécurité énergétique fait partie intégrante de la sécurité nationale de chaque État membre de l'UE. Voilà pourquoi la mise en place d'une infrastructure énergétique développée et interconnectée entre les États membres de l'Union et la garantie de l'approvisionnement en énergie et en ressources énergétiques dans des conditions de concurrence transparente deviennent la priorité absolue de la politique énergétique de l'UE.

Séance 3 : Intégration du marché des sources d'énergie durables

L'une des conditions du succès du développement énergétique durable de l'Union européenne et de la réalisation des objectifs du quatrième paquet "Énergie propre" est l'intégration des marchés de l'énergie et la mise en commun de la production de l'énergie à la base de ressources variées. Il y a un consensus sur le fait que le développement durable dans l'exploitation de ressources et



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne

d'énergie sera atteint, tout en laissant la possibilité à chaque État membre de développer le système le plus économe et énergie en ressources énergétiques. L'intégration des marchés améliorera sensiblement la sécurité de l'approvisionnement énergétique de chaque État membre et optimisera le coût du maintien des réserves de capacité opérationnelle et des moyens nécessaires au fonctionnement fiable d'un nouveau marché énergétique intégré.